



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-85972>

Département(s) de publication : **25**

Annonce n° **26-85972**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 26-72531

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 21/07/2026

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Syndicat A la Carte du Prieure

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 99913790400028

Ville : le Luhier

Code postal : 25210

Groupeement de commandes : Non

Département(s) de publication : 25

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Réhabilitation du réseau AEP du Syndicat, Phase 2 - Création du réservoir et, création du réseau d'adduction et distribution, Bouclage et interconnexion

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : L'opération comprend la construction d'un réservoir semi-enterré de 500 m³ ainsi que la réalisation des réseaux d'alimentation et de distribution associés. Le marché comporte deux lots : - Lot n°1 : Réservoir ; - Lot n°2 : Réseaux. Le lot n°2 comporte une tranche ferme ainsi que deux tranches optionnelles relatives à l'interconnexion de secours et au bouclage du réseau.

Section 4 - Informations rectificatives

- Modification du dossier de consultation Les pièces du DCE ont été mises à jour avec les modifications suivantes : Mise à jour du CCTP Lot 2 : paragraphe 1.5.3.1 ; paragraphe 1.6. Mise à jour du BP Lot 2 : ajout des prestations relatives à la liaison filaire de communication entre la station de pompage et le futur réservoir ; ajout des prestations relatives au remplacement des filtres à sable de la station de pompage. Mise à jour du DQE : ajout des articles 2.7 relatifs aux

terrassements réalisés à la tranchée dans le cadre de la variante. Modification de la date limite de remise des questions figurant au règlement de consultation. Les entreprises sont invitées à prendre en compte ces modifications pour l'établissement de leur offre.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/09/2026